

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

A compter du 4 juin 2018 dans l'Agglomération du Choletais, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac Emballages Ménagers (jaune).

La nouveauté : tous les emballages sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans l'Agglomération évoluent.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri, jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).



A recycler :

Dans le bac emballages ménagers jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : **dans l'Agglomération du Choletais, tous les emballages se trient !**

Evolution de la fréquence de collecte

La mise en place de l'extension des consignes de tri va engendrer une diminution des déchets à déposer dans les bacs d'Ordures Ménagères.

Le service Gestion des Déchets va donc modifier la fréquence de collecte des bacs d'Ordures Ménagères (marron).

En effet, à partir du 4 Juin 2018, la collecte se déroulera une fois tous les 15 jours (et non plus une fois par semaine). Semaine 23 sortir la jaune et marron, le jeudi matin.

